

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Thiers Dore
et **Montagne**
L'INTERCO

N° 20201105-06

Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
04 73 53 24 71
contact@cctdm.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 NOVEMBRE 2020 à 18H00**Séance présidée par :** Tony BERNARD, Président**Date de la convocation :** 29 octobre 2020

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 5 novembre 2020 à 18h00, Salle Armstrong – Espace – Place Saint Exupéry - 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Jean-Éric GARRET, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Mohammed OULABBI, Atlantique MESSAN, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Alexandra VIRLOGEUX, Daniel BALISONI, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David DEROSSIS, Monique DURAND PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Taya ADJIMI, Didier STURMA, Sophie DELAIGUE, Francis ROUX, Tahar BOUANANE, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Maryse BARGE à Olivier CHAMBON
Christiane SAMSON à Catherine MAZELLIER
Thomas BARNERIAS à Tony BERNARD
Daniel BERTHUCAT à Stéphane RODIER
Jany BROUSSE à Ghislaine DUBIEN
André DEBOST à Bernard VIGNAUD
Catherine PAPUT à Hélène BOUDON
Serge FAYET à Jean-François DELAIRE
Régine BEAL à Francis ROUX

Conseillers suppléants ayant voix délibérante : Thierry LAMBINET, Christophe DOS SANTOS, David POMMERETTE.

Conseillers absents excusés : Jean-Michel LAVEST, Michel COUPERIER, Georges LOPEZ, Didier ROMEUF, Pierre CONTIE, Éric BOUCOURT, Didier CORNET.

Secrétaire de séance : Hélène BOUDON

Conseillers en exercice :

56

Conseillers présents :

40

Suppléants ayant voix
délibérantes :

3

Conseillers représentés :

9

Total votants :

52

CRÉATION DU BUDGET ÉTABLISSEMENT PUBLIC ADMINISTRATIF (EPA)

Rapporteur : Olivier CHAMBON, Vice-Président

Vu la délibération 20190912-40 du 12 septembre 2019 de sollicitation d'une subvention auprès de la CAF pour préfigurer un Espace de Vie Sociale ou centre social,
Vu la délibération 20191105-23 du 05 novembre 2019 approuvant la convention territoriale globale 2019-2022 et notamment l'axe 5 animation de la vie sociale,
Vu la délibération 20200917-23A du 17 septembre 2019 approuvant le projet de Statuts relatif à la création d'un Centre Social sous forme d'Etablissement Public Administratif,
Vu la délibération 20200917-23B du 17 septembre 2019 définissant la composition du Conseil d'Administration de l'EPA Centre Social Intercommunal de Thiers Dore Montagne.

Suite au diagnostic réalisé sur le territoire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne et plus particulièrement sur les quartiers « politique de la ville » des Molles-Cizolles et Centre Ancien, il est apparu nécessaire de créer un centre social pour favoriser l'animation sociale et l'intégration des familles dans leur environnement et contribuer à la cohésion sociale.

De manière à accompagner cette démarche, il convient de créer un budget spécifiquement dédié à l'ensemble de ces activités.

Il est ainsi proposé au Conseil Communautaire :

- De créer, à compter du 1^{er} janvier 2021, un établissement public administratif intitulé « Centre social », selon la nomenclature M14, non assujetti à TVA.
Cet établissement sera immatriculé par les services de DDFIP.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la création à compter du 1^{er} janvier 2021 d'un budget EPA Centre Social, en M14, non assujetti à TVA ;
- **Autorise** le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

TOTAL VOTANTS : 52	Conseillers présents : 43	Représentés : 9	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 52	Pour : 52	Contre :	
Abstentions :			

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

